

Procès-verbal du Conseil Municipal Conseil Municipal du 23 avril 2026

Séance du jeudi 23 avril 2026 20:00 à Maire de Marsanne, salle Justice de Paix

Quorum : 8

Membres présents :

Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Evelyne VICHARD

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Marie DESCHAMPS (donne pouvoir à : Bernadette PORTE), Jean-Christophe HENRY (donne pouvoir à : Evelyne VICHARD)

Membres Absents :

Président de séance : Damien LAGIER

Secrétaire de séance : Charlotte PÉRION

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Appel nominal des Conseillers Municipaux pour noter les présents, les excusés, les absents et les délégations de vote	Charlotte PERION
2	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026	Damien LAGIER
3	Budget M4 (photovoltaïque) Compte Financier Unique 2025	Christophe DORIER
4	Budget M4 (photovoltaïque) Affectation du résultat 2025	Christophe DORIER
5	Budget M4 (photovoltaïque) Vote du budget primitif 2026	Christophe DORIER
6	Budget M4 (photovoltaïque) Transfert financier du budget M4 vers le budget M57	Christophe DORIER
7	Budget M49 (eau) Compte Financier Unique 2025	Christophe DORIER
8	Budget M49 (eau) Affectation du résultat 2025	Christophe DORIER
9	Budget M49 (eau) Vote du budget primitif 2026	Christophe DORIER
10	Budget M57 (général) Compte Financier Unique 2025	Christophe DORIER
11	Budget M57 (général) Affectation du résultat 2025	Christophe DORIER
12	Budget M57 (général) État 1259 et vote des taux d'imposition	Christophe DORIER
13	Budget M57 (général) Vote du budget primitif 2026	Christophe DORIER
14	Ouverture de deux postes saisonniers d'agents techniques	Damien LAGIER
15	Demande de subvention au titre des "amendes de police" pour l'année 2026	Ajourné
16	Désignation de deux représentants (titulaire et suppléant) de la commune au Syndicat d'Irrigation Drômois (SID)	Damien LAGIER
17	Commission Communale des Impôts Directs (CCID) 2026-2032	Damien LAGIER
18	Commissions communales	Damien LAGIER
19	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2026-2032	Ajourné
20	Programme des cérémonies, festivités et animations 2026	Yann REYNAUD

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'ajourner les points sur les amendes de police et le CCAS dans l'attente d'éléments supplémentaires.

Accord de l'ensemble du conseil municipal, ces points sont donc ajournés.

Madame Charlotte PERION se propose secrétaire de séance et lit l'ordre du jour.

Détails des projets / délibérations :

1. Appel nominal des Conseillers Municipaux pour noter les présents, les excusés, les absents et les délégations de vote

Rapporteur : M. Damien LAGIER

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel nominal par la secrétaire de séance, Charlotte PÉRION.

Damien LAGIER, Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Evelyne VICHARD.

Excusés : Marie DESCHAMPS, Jean-Christophe HENRY

Absents :

Délégations de vote : Marie DESCHAMPS à Bernadette PORTE, Jean-Christophe HENRY à Evelyne VICHARD

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026

Rapporteur : Damien LAGIER

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
- Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 21 mars 2026 a été établi par la secrétaire de séance désignée, en la personne de Charlotte PÉRION.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier. Monsieur ZAK Patrick fait part d'une faute de frappe qu'il conviendra de modifier : "CHARGE de l'écu" par "Charte de l'écu".

Le conseil municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, VALIDE le procès-verbal du 21 mars 2026.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER, Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE,
Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

Monsieur le Maire, Damien LAGIER, annonce que considérant que les commissions n'ont pas pu être élues avant ce conseil, il a souhaité convier l'ensemble des membres du conseil municipal pour la réunion de préparation des votes des comptes financiers uniques et des budgets primitifs qui s'est tenue le 9 avril 2026.

La présentation générale des finances sera jointe au présent procès verbal.

3. Compte financier unique - CFU 2025 – M4

Rapporteur : M. Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 9 avril 2026, concernant le compte financier unique photovoltaïque M4 2025, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE M4 CFU Exercice 2025	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	65 333.19 €	62 138.19 €	- 3 195.00 €
INVESTISSEMENT	5 448.92 €	77 325.02 €	71 876.10 €

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Monsieur le Maire sort de la salle pour les questions posées et le vote.

Pas de question.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette
BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe
HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

4. Affectation du résultat 2025 – M4

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DORIER., après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 23/04/2026.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Soit un excédent de financement de : **16 171,20 €**
- un déficit des restes à réaliser de : **0,00 €**
- un excédent d'investissement de : **16 171,20 €**

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : **7 528,34**
- un déficit reporté de : **0,00**
- un déficit de fonctionnement de : **3 195.00 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 au 002 - Déficit de fonctionnement.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette
BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe
HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

5. Budget primitif 2025 - M4

Rapporteur : Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 9 avril 2026, concernant le budget primitif photovoltaïque M4 2026, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE M4 Budget primitif Exercice 2026	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	65 000.00 €	
INVESTISSEMENT	93 496.22 €	

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

6. Transfert financier vers le M57

Rapporteur : Christophe DORIER

Monsieur Christophe DORIER expose à l'assemblée la délibération permettant de procéder à un transfert opéré entre le budget annexe photovoltaïque (M4) au profit du budget principal (M57). Dans un souci d'information et de transparence il est proposé au nouveau conseil municipal de redélibérer sur ce principe.

Considérant qu'en l'absence de déficit de la section d'investissement, le besoin de financement courant et prévisionnel n'excédant pas 10% de l'excédent d'exploitation annuel moyen, le budget photovoltaïque reversera chaque année, au maximum 90% de l'excédent net d'exploitation au budget principal M57.

Pour rappel, le budget primitif 2026 voté, intègre cette opération pour un montant de **30 156.33 euros**.

Il est précisé que ces versements ne pouvant être effectués que sur l'excédent d'exploitation, le budget photovoltaïque ne sera en aucun cas pénalisé par ce type opération.

Questions :

Damien LAGIER : le photovoltaïque permet de financer le bâtiment qui est supporté par le budget général.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD

Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

7. Compte financier unique - CFU 2025 – M49

Rapporteur : M. Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 9 avril 2026, concernant le compte financier unique Eaux M49 2025, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET EAUX M49 Compte de Gestion Exercice 2025	DEPENSES	RECETTES	Report	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	237 074.09 €	285 779.69€	138 317.21 €	187 022.81 €
INVESTISSEMENT	24 562.17 €	56 257.82 €	317 234.97 €	348 930.62 €

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Monsieur le Maire sort de la salle pour les questions posées et le vote.
Pas de question.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

8. Affectation du résultat 2025 – M49

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DORIER., après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 23/04/2026.

Constatant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire :
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Soit un excédent de financement de : **31 695.65 €**
- un déficit des restes à réaliser de : **0,00 €**
- un excédent d'investissement de : **31 695.65 €**
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 48 705.60 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **48 705.60 €**
- un déficit reporté de : **0,00 €**
- un déficit de fonctionnement de : **0.00 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 au 002 Excédent de fonctionnement reporté.

Pas de question.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 N'ont pas pris part au vote : 0
 Absents lors du vote : 0

9. Budget primitif 2026 – M49

Rapporteur : M. Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 28 mars 2025, concernant le budget primitif eaux M49 2026, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET eaux M49 Budget primitif Exercice 2026	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	472 154.47 €	
INVESTISSEMENT	503 031.66 €	

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Questions :

Damien LAGIER : pourquoi apparait un montant précis sur certains articles ?

Lore SIMIAND : il s'agit des articles relatifs aux emprunts dont on connaît le montant précis.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 N'ont pas pris part au vote : 0
 Absents lors du vote : 0

10. Compte financier unique - CFU 2025 - M57

Rapporteur : Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 9 avril 2026, concernant le CFU M57 2025, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET COMMUNAL M57 CFU - Exercice 2025	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	1 081 007.71 €	1 371 800.41 €	290 792.70 €
INVESTISSEMENT	1 051 558.20 €	593 059.73 €	1 485.89 €
RAR 2025		459 984.36 €	

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Damien LAGIER : en 6 ans nous sommes sorti de la zone rouge, félicitations à l'équipe sortante qui a su maintenir le cap tout en réalisant des gros projets : la symphonie des vents, la DFCI, le citystade, le chemin du jubilé et bien sûr St Felix. Félicitations à la nouvelle équipe qui s'engage déjà.

Monsieur le Maire sort de la salle pour les questions posées et le vote.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

11. Budget M57 (général) Affectation du résultat 2025

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DORIER., après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 23/04/2026.

Constatant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire :
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Soit un excédent d'investissement de : **1 485.89 €**
- un excédent des restes à réaliser de : **459 984.36 €**
- un déficit d'investissement de : **458 498.47 €**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **290 792.70 €**
- un déficit reporté de : **0,00 €**
- un déficit de fonctionnement de : **290 792.70 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 290 792.70 €

Questions :

Damien LAGIER : un sujet devra être ouvert sur l'électricité dont le coût a fortement augmenté ces dernières années.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

12. Vote du taux d'imposition 2026 - Etat 1259

Rapporteur : Christophe DORIER

M. le Maire donne la parole à M. Christophe DORIER, Adjoint au Maire en charge des Finances Communales. Afin d'exposer ce dossier, M. DORIER présente, tout d'abord, à l'assemblée un document relatif aux taxes locales, en plusieurs points :

- Les taxes (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti) à Marsanne en 2025,

- Les taux moyens au niveau départemental et au niveau national des taxes précitées en 2025,
 - Les taux d'imposition proposés au conseil municipal pour 2026.
- Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire :

- Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2026 équivalant au taux global appliqué en 2025 sur le territoire de la commune, soit 29,29 %.
- Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties est proposé iso à 2025, à savoir 51,13 %.
- Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans maintenu au taux de 11.60%.

Dans le cadre de la préparation du budget primitif pour 2026, le produit fiscal attendu a été estimé à 681 778 €, conformément aux données transmises par les services fiscaux. L'état 1259 sera joint à la présente délibération.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 N'ont pas pris part au vote : 0
 Absents lors du vote : 0

L'état 1259 sera joint au présent procès verbal.

13. Budget primitif 2026 – M57

Rapporteur : M. Christophe DORIER

Après avoir exposé le détail des chapitres étudié au cours de la commission des finances du 9 avril 2026, concernant le budget primitif communal M57 2026, M. Christophe DORIER, Adjoint en charge des finances expose les comptes suivants :

BUDGET COMMUNAL M57 Budget primitif Exercice 2026	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 630 506.05 €	
INVESTISSEMENT	953 547.82 €	

Pour les détails par chapitre, la présentation générale des comptes sera jointe à la présente délibération ainsi que le tableau des signatures.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 N'ont pas pris part au vote : 0
 Absents lors du vote : 0

14.

Ouverture de deux postes temporaires - accroissement saisonnier d'activité

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Le maire rappelle :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

- Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-23-1°,
- Vu le décret 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale
- Vu le tableau des emplois,
- Considérant la nécessité de créer deux postes non permanents d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, en raison de la charge de travail accrue, notamment pour la gestion des espaces verts,

Le maire propose à l'assemblée, la création de deux (2) emplois saisonniers d'adjoint technique à temps complet à compter du

15 juin 2026 pour une durée de trois (3) mois maximum :

- Travaux, Maintenance et Entretien des espaces verts,
- Travaux, Maintenance et Nettoyage des voies publiques,
- Travaux, Maintenance et Nettoyage des bâtiments communaux,
- Suivi et participation à l'organisation des événements festifs et commémoratifs de la commune : propreté, travaux, maintenance, montage, démontage et sécurité,
- Astreintes éventuelles.

Questions :

Evelyne VICHARD : Il s'agit de palier aux remplacements des congès ?

Damien LAGIER : oui mais pas que, c'est aussi une saison chargée en espaces verts notamment.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain

CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

15. Demande de subvention au titre des "amendes de police" pour l'année 2026

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Ajourné

16. Désignation de deux représentants (Titulaire et suppléant) de la commune au Syndicat d'Irrigation Drômois (SID)

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le courrier du SID concernant la désignation de deux représentants au territoire (un titulaire et un suppléant) de la commune qui à leur tour éliront les délégués de territoire appelés à siéger au Comité Syndical du SID.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner :

- Raphaël COMTE, délégué titulaire,
- Christophe DORIER, délégué suppléant

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain

CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

17. Commission Communale des Impôts Directs (CCID) 2026-2032

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Vu le Code Général des Impôts (CGI) article 1, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (communes de moins de 2000 habitants).

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional ou départemental des finances publiques, dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, **en nombre double, soit 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants, au total 24 personnes à proposer.**

Monsieur le Maire propose les personnes suivantes (Par ordre alphabétique):

- Commissaires titulaires :

Commissaires titulaires	Commissaires titulaires (liste supplémentaire)
Hervé CANON	Francette BENAVENT
Nicole DARCHES	Amandine BERT
Jean HUGON	Alain CHAUDIER
Joël MERICO	Charlotte PERION
Nadine MULLER	Evelyne VICHARD
Béatrice VERDON	Patrick ZAK

- Commissaires suppléants (Convoqué uniquement en cas d'absence du commissaire titulaire) :

Commissaires suppléants	Commissaires suppléants (liste supplémentaire)
Christopher BLACHE	Raphaël COMTE
Christian CHAINAS	Marie DESCHAMPS
Eveline FOUREL	Jean-Christophe HENRY
Christophe DORIER	Pierre PETIT
Bernadette PORTE	Yann REYNAUD
Axel VAN EXTER	Thomas VERDON

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain

CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

18. Commissions communales

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision de créer 8 commissions communales lors de l'installation du conseil municipal le 21 mars dernier.

Compte tenu des candidatures reçues, Monsieur le Maire propose le tableau suivant.

COMMISSION (DCM du 21/03/2026)	VICE-PRÉSIDENT (DCM du 21/03/2026)	MEMBRES ÉLUS (Ordre alphabétique)	MEMBRES NON ÉLUS (Ordre alphabétique)
1.FINANCES	Christophe DORIER	Amandine BERT Christian CHAINAS Alain CHAUDIER Charlotte PÉRION Bernadette PORTE Evelyne VICHARD	Nicole DARCHES Nicolas GOUBIER Hervé ISSARTEL
2.ÉCOLE, JEUNESSE ET SPORT	Charlotte PÉRION	Amandine BERT Bernadette PORTE	Pascaline FREYDIER Sylvaine de GEVIGNEY Yolande URLACHER
3.PATRIMOINE ET ARCHIVES	Christian CHAINAS	Raphaël COMTE	Jean-Raymond DELAHAYE Thomas GONY Honoré MONTAGNE Colette PICOLLET-RAMOS Béatrice VERDON
4.FORÊT ET MONDE AGRICOLE	Christian CHAINAS	Raphaël COMTE	Garielle BAULER (Q ENERGY) Christopher BLACHE Guillaume CHAPUIS (ONF) Sarah GIRARDO Thomas GONY Pascal PEYSSON Michel PORTE Marie-Hélène RAYMOND Stéphane SANTANA (CIS Marsanne) Daniel ZIMMER (Pour information)
5. EAU (POTABLE ET IRRIGATION)	Raphaël COMTE		Christopher BLACHE Jean-Philippe DUBOIS Christophe FOUREL Sarah GIRARDO Michel HUGON Hervé ISSARTEL Michel PORTE Nicolas VILLEPASTOUR Daniel ZIMMER

6. ASSOCIATIONS, CULTURE ET FESTIVITÉS	Yann REYNAUD	Alain CHAUDIER Charlotte PÉRION Bernadette PORTE	Gérard BAVANT Jérôme CLAPIER Marie-José GUERGUY Adeline GUIRAMAND-JARRY Isabelle LANDON (Comité des Fêtes) Axel VAN EXTER
7. EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT	Francette BENAVENT	Bernadette PORTE	Marie-Josée GUERGUY
8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Bernadette PORTE	Amandine BERT	Christine BRUNEL Maxime CHANEAC Nicole DARCHES Jean-Philippe DUBOIS Bernard FLEURIOT Gilbert FREYDIER Damien HAMMARLEBIOD Hervé ISSARTEL Isabelle LANDON (Comité des Fêtes) Béatrice TENDRON Thomas VERDON

Questions :

Christian CHAINAS : J'ai souhaité invité les institutionnels dans les commissions dont j'ai la délégation, Qenergy également en qualité de partie prenante dans la gestion et le partenariat qui est prêt à apporter son aide pour la sécurisation notamment. Les points à traiter sont nombreux.

Damien LAGIER : dans le cadre de l'urbanisme la démocratie participative pour les questions d'aménagement, les idées et le partage seront les bienvenues.

**Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité**

Pour : 15 voix Damien LAGIER , Christophe DORIER, Charlotte PÉRION, Christian CHAINAS, Patrick ZAK, Bernadette PORTE, Francette BENAVENT, Eveline FOUREL, Marie DESCHAMPS, Raphaël COMTE, Yann REYNAUD, Amandine BERT, Alain CHAUDIER, Jean-Christophe HENRY, Evelyne VICHARD
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

19. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Rapporteur : Damien LAGIER, Maire

Ajourné

20. Festivités, programme et animations 2026

Rapporteur : Yann REYNAUD, conseiller délégué

Notre commune profitera d'une fin de printemps et d'un été bien atif.

- Samedi 25 avril : Nouvelles de Jean GIONO par Gaël MEVEL accompagnées au violoncelle : 18 H à SAINT-FELIX par l'intermédiaire de la bibliothèque
- Fête du 1er mai organisée par le Comité des Fêtes musique avec le groupe CARTOON SHOW:
 - Marché artisanal,
 - Vente de fleurs,
 - Plants de légumes
 - Guinguette,
 - Restauration frites saucisses,
 - Crêpes

- Bénédiction des motards à 11 h et 15 h
- Présenation "Les mercredis de St Felix"
- Le 8 MAI :
 - Cérémonie - 12h
 - Randonnée du Muguet organisée par les Amis Cyclos Marsannais et l'ACCA : Départ salle des Buis
 - Marche 16 et 10 kms, Vélo route : 50 kms, 75 kms, 92 kms et 112 kms, VTT : 20, 30 et 36 kms
- Le 9 MAI : Conférence Amiral
- Du 7 au 25 mai : Exposition peinture et céramique par Christine FABRE et Leslie GREENE salle de Justice – Vous êtes invités au vernissage qui aura lieu le 7 mai à 18 h 00
- Du 27 au 30 mai : MONDIAL D'IMPRO – Espace des Buis
- Le 14 juin : ROULEZ VINTAGE : rassemblement de voitures anciennes et circuits
- Du 26 juin au 5 juillet : Exposition des photos de Louis PETIT – Salle de Justice
- 20 juin : Fête de la musique organisée par la mairie avec la collaboration de ZAMM pour le bar
- Du 20 au 26 juillet : Exposition de Nicole MERICO : Peinture et gravures – Salle de Justice
- 14 Juillet :
 - Cérémonie
 - Les Arts Perchés dans le Vieux Village : Exposition dans les jardins, concerts (Les Amis du Vieux Marsanne)
 - Soupe au pistou par l'ACCA
- 22 juillet : Caravane des contes par la Bibliothèque
- 7 août : Passage du Tour de France Féminin en milieu d'après midi
- Fête du 15 août : 14, 15 et 16 août : organisée par le comité des fêtes et la mairie
 - Soirées dansantes, brocante, restauration, concours de longue
- Salon d'art : Du 10 au 23 août – Salle de Justice
- 23 août : TERRA POTIERS dans le village
- 5 septembre : Forum des associations (9h-13h)
- 12 septembre : Commission pour les subventions (juin-juillet)

Exposition de véhicule dans le centre village :

Evelyne VICHARD : pas compliqué d'organiser cette exposition dans le centre ?

Damien LAGIER : ça s'et déjà fait et ça n'a pas posé de problème, l'événement est géré en amont.

Charlotte PERION : Invitation pour les mobilettes pour les jeunes notamment dans le cadre de la bénédiction des motards.

La fête de la musique aura lieu le 20 juin, organisée par la Mairie sous la directionn artistique de ZAMM.

Damien LAGIER : je vous annonce en exclusivité que le 23 aout, nous accueillerons une GUINGUETTE de l'agglomération.

Explication conférence sur les relation franco russe dans l'art 9 mai a 16h sur inscription

Charlotte PERION : Affiche pour le conseil municipal des jeunes, les affiches sont en cours de diffusion.

Damien LAGIER : nous devrions nous retrouver le 28 mai pour le prochain conseil

Candidatures avant le 13 mai Réunion le 30 mai

21h15 clôture du Conseil Municipal